

l'or d'Allemagne en France, et voudrait prendre des mesures énergiques pour l'empêcher. M. de Bismarck et ses successeurs auront beau faire : nos milliards exportés à pleins wagons nous ramèneront tous les jours en détail par cette simple raison que notre sol produit plus que celui de l'Allemagne, et le droit de nature primera toujours la force. Cependant le commerce parisien se plaint et le portefeuille de la Banque vient encore de diminuer de sept millions. Les capitaux ne manquent pas, mais ils sont d'hauts.

Il y a toujours un certain nombre de curieux aux abords de l'ambassade de Russie, attirés par le désir de voir l'impératrice et ses fils. L'impératrice doit visiter quelques uns de nos monuments : elle a voulu voir, dit-on, les ruines de l'Hôtel-de-Ville et des Tuileries. Comme elle n'est pas descendue de voiture elle n'aura pas été exposée, comme son mari en 1867, à entendre quelque Floquet lui crier aux oreilles : Vive la Pologne !

L'Événement annonce que M. Emile Ollivier, n'ayant pu obtenir l'autorisation de créer un journal à Paris, ferait paraître dans l'Yonne un journal bonapartiste : le *Ralliement*. Nous croyons que cette nouvelle est inexacte.

M. Halauzier est en instances auprès du ministre des Beaux-Arts pour obtenir que le prix des places au Nouvel Opéra soit augmenté. Il fait valoir que les frais d'exploitation seront beaucoup plus considérables que rue Lepelletier : pour l'éclairage seul les dépenses monteront de 100 à 300,000 francs.

Paris, 27 novembre 1874.  
Le vent est aux brochures ; hier, je vous ai signalé celle qui démontrait l'urgence du rétablissement de la monarchie. Aujourd'hui, c'est le rédacteur du *Figaro*, M. Saint-Genest, qui nous arrive avec des propositions à un coup d'État. La brochure est intitulée : *L'Assemblée et la France*. Il dit qu'il ne veut pas faire un pamphlet ; mais, en réalité, cet écrit est le plus violent pamphlet contre l'Assemblée. Il développe cette idée :

« A l'heure qu'il est, ces députés qui ont été nommés pour sauver le pays, sont, sans le savoir, le seul empêchement au salut du pays.  
L'influence qu'ils exercent a même quelque chose de la régularité fatale du thermomètre : Quand ils s'éloignent, les fonds montent ; quand ils approchent les fonds baissent. Et, pour faire hausser toutes les valeurs, et nous faire connaître une prospérité inouïe, il leur suffirait d'annoncer simplement qu'ils ne se réuniront plus qu'une fois par an pour voter le budget. »

M. Saint-Genest accuse l'Assemblée d'avoir, tour à tour, entravé M. Thiers, entravé le Maréchal, renversé M. de Broglie et de Fourtou ; empêché la République, empêché la Monarchie, empêché l'Empire, empêché le septennat, empêché l'..... Puis, il ajoute :

« Mais parfois on se dit : si au lieu des sept cent cinquante souverains, un seul eût fait cela ! Ouf, s'il se trouvait un prince Bonaparte ou Bourbon pour donner à la France un prince dont la rentrée à Paris serait fatalement une cause de ruine, un prince dont le retour serait marqué par la baisse des fonds de l'Etat, par le chômage des ouvriers, par le désespoir du peuple !... Je le demande à tous, est-il un monarque, est-il un despote qui, faisant un tel mal à ses sujets, oserait comparaitre devant eux ? Tandis que vous voyez les députés rentrer d'un cœur léger dans Paris où ils apportent la ruine !... Et cela, parce qu'ils sont sept cent cinquante !... »

Ah ! que oui, la Prusse a raison ; elle a, chez nous, des alliés qui font plus de besogne pour elle que des corps d'armée tout entiers ! Et on peut dire que les troupes de Manteuffel et de Werder, occupant le territoire, auraient fait moins de mal à la France, que le parlementarisme depuis trois ans !

Quelle est la conclusion de toutes ces violentes attaques ? La dictature donnée au Maréchal de Mac-Mahon. M. de Saint-Genest dit au maréchal :

« Jamais heure n'a été plus solennelle. Toute l'armée est là derrière vous, qui regarde et qui attend. Armée admirable, mais qui, véritablement, a trop souffert, »

tout ; d'ailleurs ce médecin est très-alarmaïste... et puis je suis trop sensible pour supporter ces choses-là.

— Je vous en prie, madame Javin, reprit Jules sérieusement, réfléchissez que je ne puis veiller seul aux détails de cette triste cérémonie, et venez.

Mme Javin courut à un flacon de sels et le respira bruyamment.

— Je vous le répète, monsieur, dit-elle, ne me parlez plus de la mort, vous allez me faire trouver mal.

Jules se détourna avec dégoût et fit un pas vers la porte.

Angéline bondit jusqu'à lui.

— Je vais avec vous, dit-elle résolument.

— Voulez-vous bien rester ici ! glapit Mme Javin, qui, dans l'excès de son indignation, inonda sa robe noire de vinaigre anglais.

Angéline la regarda d'un oeil fier où le feu sinistre de la folie ne semblait avoir jamais brillé. Puis, avec plus de douceur :

— Laissez-moi aider M. Revel à remplir un devoir, dit-elle.

« et qui n'a plus d'espoir qu'en vous !... »  
Derrière l'armée, des millions de paysans, d'ouvriers, de commerçants vous implorant, c'est à dire, le peuple honnête, le peuple de travail et d'épargne qui, depuis nos malheurs, cherche toujours à se relever, et toujours frappé parla politique...  
Pour moi, Monsieur le Maréchal, je ne me permettrai de vous dire qu'une chose :  
« Au milieu de ce siècle d'égoïsme et d'abaissement moral, quoi qu'il arrive, vous resterez comme le type le plus achevé du désintéressement et de l'esprit de sacrifice, mais, n'oubliez pas que si jamais une fatale succession d'événements faisait voter d'abord la République, puis ensuite, dans l'impossibilité de s'entendre, la dissolution d'où sortirait une Chambre radicale, suivie d'une nouvelle Commune et de Frédéric Charles... l'histoire ne vous demanderait pas si vous avez parfaitement respecté la légalité, si vous vous êtes strictement conformés aux lois du parlementarisme, non, elle ne dirait que ceci : Le maréchal de Mac-Mahon était au pouvoir ! Il était chef d'Etat et chef d'armée, il avait le droit, il avait la force... oui, ou non, le maréchal a-t-il sauvé son pays ? »

M. Saint-Genest fait de la politique en homme qui ne possède aucun principe et qui ne croit qu'à la force d'un seul homme.

Napoléon III avait la force et exerçait une véritable dictature... où nous a-t-elle conduit ? A Sedan, à la ruine et au démembrement de la France. Il ne suffit pas d'avoir la force, il faut savoir s'en servir, il faut être capable de l'utiliser pour arriver à un but, à des institutions sages.

Les conseils de M. Saint-Genest, avec ses idées de coup de force, sans l'inspiration de grandes croyances politiques, ne serviraient qu'à faire jouer au maréchal de Mac-Mahon le rôle d'un Pavia... Où ce Pavia a-t-il conduit l'Espagne ?

DE SAINT-CHÉRON.

### Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

On nous communique la lettre suivante :

Roubaix, le 26 novembre 1874.  
Monsieur Barbotin, commandant le corps des Sapeurs-Pompier de la ville de Roubaix,

Monsieur le commandant,  
Grâce aux prompts secours que vous nous avez donnés lundi soir, l'incendie qui s'était déclaré dans notre établissement a pu être circonscrit.

Nous sommes heureux de vous remercier, vous et tous ceux qui relèvent de votre commandement, d'un aussi beau résultat et nous vous adressons une somme de deux cents francs pour la caisse de retraite de votre corporation.

Veuillez agréer, Monsieur le commandant, l'assurance de notre considération.

Vos dévoués serviteurs,  
ALFRED MOTTE ET C<sup>ie</sup>

Le Concours agricole de la région du Nord, comprenant le Nord, le Pas-de-Calais, l'Aisne, la Somme, l'Oise, la Seine, la Seine-et-Marne et la Seine-et-Oise, aura lieu à Amiens, du samedi 22 au lundi 31 mai 1875.

Les demandes des exposants doivent être adressées au ministère de l'Agriculture et du Commerce avant le 25 avril.

On s'occupe en ce moment au ministère de l'intérieur d'un travail fort important.

En prévision d'une nouvelle réglementation des débits de vins, cabarets, cafés et hôtels, MM. les préfets des départements ont été invités à adresser la liste exacte de tous ces établissements régulièrement autorisés par eux dans le ressort de leur juridiction.

Cette statistique considérable est presque terminée aujourd'hui.

M. le recteur de l'Académie de Douai vient de décider qu'il y aura un nouvel examen de grammaire pour MM. les aspirants étudiants en médecine et pharmacie, le jeudi 7 janvier 1875.

se soit perdue pour vous.

— Encore une fois, monsieur, déclama la gouvernante exaspérée, je suis ici pour surveiller Mlle Angéline et non pour aller voir agoniser une vieille femme infirme que Mme la baronne garde depuis sept ans par charité.

— Assez ! ordonna tout à coup Angéline avec une dignité inattendue dans sa chétive personne, ma belle-mère n'est pas ici, ni le petit baron non plus, pour m'imposer leurs volontés. Je suis une Morancy ; je veux aller voir ma vieille amie.

— Vous irez dans votre cellule, vous savez... si vous dites un mot de plus, s'écria Mme Javin au comble de la fureur.

— Monsieur Revel, dit Angéline d'une voix vibrante, je vous en supplie, emmenez-moi.

— Venez, dit Jules simplement.

Il prit le bras de la jeune fille, l'appuya au sien, et, passant devant la gouvernante stupide, ils sortirent ensemble.

Devant cette réputation absolue de son autorité, Mme Javin ne vit d'autre parti à prendre qu'une attaque de nerfs, à laquelle elle se livra aussitôt avec des cris et des contorsions qui attirèrent auprès d'elle le personnel du château.

(A suivre).

Dimanche 6 décembre, une messe solennelle sera célébrée en l'église Notre-Dame, à onze heures et demie, avec le concours de la *Fanfare de Roubaix*, qui exécutera les morceaux suivants :

1. Chœur, arrangé pour faire, par X.
2. Ouverture : *Zampa*, par HÉROLD.

Nous signalons au commerce, dit la *France du Nord*, la mise en circulation à Boulogne de fausses pièces d'un franc assez bien imitées.

Ces pièces sont en plomb et paraissent neuves.

Elles portent l'effigie de la République.

Martin et Martine, remis à neuf, ont été hissés hier, dit la *Gazette de Cambrai*, sur le piédestal placé à l'entrée de leur cabanille ; mais ils n'y reprendront véritablement leurs fonctions que lorsque l'horloge définitive aura pu remplacer, l'année prochaine, l'horloge du Lion-d'Or. Cette dernière va être revêlée momentanément à l'Hôtel-de-Ville.

Hier matin, on a trouvé, sous la fausse porte, à l'extrémité de la rue de la Cité, près de la place des Palmiers, à Lille, un homme mort, dont l'identité n'a pu encore être établie.

On croit qu'étant ivre il s'est couché en cet endroit où, saisi par le froid, il a succombé.

On dit souvent : bête comme un dinde, mais on n'a jamais dit féroce comme un diodon. Voici pourtant un fait qui vient de se passer à Nomain et qui semble autoriser cette variante.

Il y a deux jours, un enfant d'environ quatre ans se trouvait seule devant la ferme de ses parents, à quelque distance d'une bande de dindons.

Tout à coup, quatre ou cinq de ces palmipèdes fondirent sur la petite fille, la renversèrent et l'assailirent avec leurs becs et leurs ailes.

La malheureuse enfant avait déjà reçu de nombreuses blessures au visage ainsi qu'aux mains et elle perdait du sang, lorsqu'un paysan accourut pour la sauver.

Tribunal correctionnel de Lille. — Un dangereux repris de justice, Alfred Golot, en surveillance à Roubaix, a pris logis chez une femme de 75 ans, à qui il a volé une grande quantité de vêtements. — Treize mois.

Il y a quelques jours, on volait une somme de 450 fr. au nommé Bruson, d'Armentières. Les soupçons se portèrent sur un nommé Vanhove, qui faisait de grandes dépenses. Il était venu à Lille où il avait dépensé plusieurs centaines de francs dans une maison mal famée. De plus, avant-hier soir, il rentrait à Armentières en jouant des airs sur un accordéon qu'il avait acheté rue E.-quemoise.

Il avoue avoir volé 255 fr. seulement, mais cela ne concorde pas avec l'importance de ses dépenses. Il a fait cadeau de l'accordéon à sa maîtresse qui pourra en jouer pendant treize mois en attendant que son mélomanisme la revover.

CONVOI FUNÈBRE Les amis et connaissances de la famille DUHAMEL-NYS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur JULIEN-JOSEPH DUHAMEL, décédé subitement à Roubaix, le 27 novembre 1874, à l'âge de 34 ans et 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et salut solennel qui auront lieu le dimanche 29 novembre 1874, à 2 heures, en l'église Saint-Martin.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Banque, 7.

OBIT SOLENNEL Un obit solennel du mois sera célébré le lundi 30 novembre 1874, à 9 heures 1/2, en l'église paroissiale de Notre-Dame, pour le repos de l'âme de M. BONAMY-JOSEPH DESCHAMPS, décédé à Roubaix, le 23 octobre 1874, à l'âge de 50 ans.

La famille prie les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Faits Divers

— Le czarévitch Alexis et son frère, le grand-duc Hector, qui ont accompagné à Paris leur mère, l'impératrice de Russie, avaient fait venir hier une loge au théâtre des Bouffes-Parisiens, pour la représentation de *Madame l'Archiduc*. Ils n'y sont pas venus. Dans la loge retenue par la Russie, il n'y avait qu'un Polonais, le prince Poniatowski, et le directeur qui, dans l'attente de l'auguste visite, avait fait distribuer des cravates blanches à tous ses employés, en a été pour ses frais.

Des gamins avaient profité de la circonstance pour organiser une scie. Chaque fois qu'arrivait une voiture bourgeoise, ils se précipitaient tous ensemble de ce côté en criant : Les voilà ! les voilà ! ce qui ne manquait pas d'entraîner vers le même endroit un certain nombre de passants.

Un jeune garçon qui courait ainsi à gîssé sur de l'eau congelée, et est tombé de telle façon qu'il s'est fracturé le bras gauche au dessus du poignet. Son frère aîné, qui se trouvait à peu de distance, l'a aussitôt ramené dans sa famille, et l'on pense que cet accident n'aura aucune suite sérieuse.

— Hier, le tribunal correctionnel de Liège a jugé l'action en diffamation intentée au *Journal de la Haute-Vienne* par M. Périn, député. Le rédacteur de ce journal a été condamné à 25 fr. d'amende, aux frais et à l'insertion du jugement dans les deux journaux de la localité.

— M. Bienvenue, député, vient d'envoyer une assignation à l'*Echo de Morlaix*, qu'il accuse de diffamation pour un article paru sous ce titre : « Une candidature forcée. »

CATASTROPHE AU MONT SAINT-BERNARD. HUIT VICTIMES. — On écrit de Sion, le 24 novembre, au *Journal de Genève* :

« Une nouvelle catastrophe, ensevelissant sous la neige les corps de huit personnes, est une nouvelle preuve de dévouement chrétien à ajouter au martyrologe des victimes du Grand St-Bernard. Lundi, dans la matinée, le bruit se répandit à Sion qu'un affreux événement était survenu jeudi, dès l'aube, à quelques kilomètres du couvent du Grand St-Bernard. Cette rumeur était malheureusement vraie. Voici les renseignements qui nous sont parvenus à ce sujet :

Jeudi, 19 courant, à la pointe du jour, une caravane, composée de douze ouvriers italiens se rendant dans leur pays, quittait le bourg de St-Pierre et la Cantine de Prot où ils avaient passé la nuit, malgré le mauvais temps et l'état des chemins pour franchir le col de la montagne et s'arrêter à l'hospice, selon les circonstances. Le temps était couvert et il neigeait à flots. Parvenus au lieu dit la *Montagne de la Pierre*, à mi-distance entre le principal point de départ et la maison hospitalière, ils furent rejoints par deux religieux procédés d'un *maronnier*, ou domestique du couvent et d'un gros chien, qui, fidèles à la règle du monastère, venaient à la rencontre des voyageurs. En ce moment, la tourmente redoublait d'intensité ; tout à coup, une trombe glacée, appelée *Fœura*, dans le langage expressif des montagnards, se forma, tourbillonna dans les airs, et, enlevant la neige fraîchement tombée des parois des montagnes environnantes, enveloppe les voyageurs en mugissant. La première colonne, composée de cinq ouvriers italiens, des deux religieux, du maronnier et de l'animal conducteur, disparaît sous un linceul de neige de plusieurs mètres d'épaisseur sans qu'aucune avalanche se soit détachée des cimes. Les sept autres qui suivent sont renversés du même souffle à une petite distance des premiers : la mort plane sur tous.

« Tout à coup, les corps des sept dernières victimes enfouies sous la neige, se remuent ; des bras, des jambes se débarrassent des obstacles qui les environnent ; les malheureux sont sauvés, et regagnent, centuésimes, l'endroit où ils sont partis quelques heures auparavant, après s'être assurés de l'utilité de leurs efforts pour sauver leurs camarades de la première colonne, du tombeau où ils sont ensevelis, sans doute encore vivants à cette heure ! Agenie horrible ! Cependant, un des ensevelis est parvenu par la force de l'instinct et l'énergie du désespoir, à démolir la glace qui l'accablait de son poids. C'est le chanoine Centat. Il se traîne, saignant, jusqu'à une demi-lieue du tombeau où il est resté enfermé plusieurs heures. Il atteint la première cabane, appelée l'hôpital, et située sous un contrefort du Velau. C'est à qui le digne et jeune ecclésiastique fut retrouvé, le lendemain, presque inanimé, après 27 heures de réclusion, passés sans nourriture ni secours aucun, — par ses confrères du couvent, accourus à la recherche des victimes de l'accident. Que s'était-il passé ?... Le chien, le fidèle *Turco*, était parvenu ; de son côté, à gratter la neige qui s'amoncèlait sur son corps et, délivré, avait regagné le gîte hospitalier. A la vue du vaillant animal, les deux meurtris, les chairs pendantes, les chanoines n'avaient éprouvé nulle incertitude sur la non-entrée au monastère des deux convalescents partis la veille, et s'étaient dirigés sur le lieu du sinistre.

« Un cordial rendit un peu de force au seul survivant de la scène que je viens de raconter, recueillie de sa bouche, mais ce ne fut qu'un éclair, l'avant-coureur de la fin. Une heure après, on rapportait au couvent le cadavre du chanoine Centat. Son collègue, originaire d'un village du centre du canton, ainsi que ses six autres compagnons enfouies sous le *Fœura*, n'ont pu encore être découverts à l'heure où j'écris ces détails navrants. C'est, dit-on, l'accident le plus déplorable, eu égard au nombre des victimes, qui se soit produit au Grand St-Bernard depuis l'année 1816. Une pensée fortifiante domine cette chronique exceptionnelle : heureuses les victimes d'un devoir accompli, tant d'autres vivent inutilement. Le pays conservera le nom de ces moines martyrs. »

— La jeune Julia D..., âgée à peine de 15 ans, demeurant chez son père, carossier, rue Lagheuat, s'adonnait depuis quelque temps à des lectures exaltant étrangement son imagination. Malgré la surveillance de son père, elle parvenait toujours à se procurer des livres dont plusieurs exerçaient une influence funeste sur ses idées et sur sa manière d'être. Sa tristesse était profonde, et elle refusait d'en faire connaître le motif. Enfin, hier matin, elle se revêtit de ses plus beaux atours, préparait un réchaud de charbon et se couchait sur son lit avec l'intention de se donner la mort. Le soir, quand le père rentra, il trouva la porte de la chambre fermée et l'odeur du charbon s'était répandue dans l'appartement ; il l'enfonça et trouva sa fille morte. Sur la table, Julia avait laissé une lettre ainsi conçue : « Je me donne la mort volontairement. Je maudis mon père ainsi que les personnes qui m'ont fait du mal. »

— Le *Bulletin français* donne le récit étonnant de l'essai du costume de sauvetage (dont nous avons parlé hier), fait à 7 milles en mer, dans la direction de Baltimore. M. C. S. Merriman, du n° 16, Murray street, New York, a pris un brevet pour l'invention d'un costume qui doit rendre insubmersible celui qui le revêt. Le costume se compose de pantalon, jaquette et ceinture étanches, le tout en caoutchouc,

avec certaines portions destinées à être gonflées à l'air pour le service. L'inventeur a choisi, pour faire l'essai de son appareil, un homme d'un courage à toute épreuve, M. Paul Boyton, résident d'Atlantic City, capitaine des life-guard du New Jersey et plongeur de profession. Il a pris place sur le steamer *Queen*, de la ligne National, lors de son dernier départ de New-York, avec l'intention de se jeter à l'eau, quand le steamer serait à 300 milles de New-York, et d'y revenir à la nage. Mais il a dû renoncer à ce projet en conséquence de l'opposition du capitaine qui, ayant peu de confiance dans le costume insubmersible, n'a pas voulu prendre la responsabilité de laisser un de ses passagers s'exposer à une mort presque certaine.

Ce n'est qu'à l'arrivée du *Queen* près de la côte irlandaise que le capitaine, écartant ses objections de M. Boyton, lui a permis d'expérimenter son costume de sauvetage. Il a en conséquence revêtu, par-dessus son uniforme de marin, le costume Merriman, a gonflé les compartiments à air, a mis dans une poche *ad hoc* des provisions pour trois jours, s'est pourvu d'une boussole, d'un couteau, d'une lanterne, de quelques fusées et d'un drapeau des Etats-Unis, et finalement s'est élançé dans la mer, le mardi 20 octobre, à neuf heures et demie du soir, près du rocher Fastnet.

Son intention était de gagner Baltimore, distant de 7 milles en ligne directe, en se dirigeant avec la pagaie — nous avions oublié de le mentionner — qui fait partie du costume Merriman. Mais, un quart d'heure à peine plus tard, une tempête s'est déchaînée, et le hardi nageur, plongé dans une obscurité complète, a été entraîné par les vagues vers la haute mer, sans que la violence du vent lui permit de se servir de la pagaie. Le lendemain matin à une heure, M. Boyton étant éloigné de 15 milles de toute terre, le vent est devenu moins violent et s'est mis à souffler vers le rivage. Il a manqué vigoureusement sa pagaie, et trois heures après il abordait sain et sauf à Trefaska Bight, un peu au sud-est de Baltimore, ayant parcouru plus de 30 milles à la nage pendant les sept heures qu'il avait passé dans l'eau.

L'endroit où il a aberdé était complètement désert, mais il a pris un sentier de montagne qui l'a conduit à une station de gardes-côtes de Skibbereen, où il a été parfaitement accueilli. Il s'est dépouillé de son costume imperméable et il a constaté avec satisfaction que son uniforme de marin était aussi sec qu'au moment où il l'avait endossé. M. Boyton est allé ensuite à Cork. Il se propose de faire plusieurs expériences en Angleterre, notamment de traverser le détroit de Douvres à Calais, en se faisant remorquer par un cerf volant. Enfin, il est résolu, quand il reviendra aux Etats-Unis, à s'élançer à l'eau à 250 milles de terre et à gagner à la nage New York ou le Long Island.

Nous avons sous les yeux une lettre que M. Boyton a adressée de Skibbereen à un de ses amis de New York, dans laquelle il avoue qu'il s'est eu perdu en se voyant porté vers la haute mer pendant la tempête du mardi 20 octobre. Mais le danger a été oublié aussitôt que passé, et le courageux expérimentateur fera ses nouveaux essais avec plus de confiance encore que le premier.

— La famille de Pie IX :

Tous les membres de la famille à laquelle appartient le pape Pie IX ont atteint un âge très-avancé. Le bis-aïeul du pape, Jean-Marie Mastai, mourut le 24 janvier 1760, à l'âge de 73 ans ; son grand-père, Hercule, comte de Mastai, est mort le 13 décembre 1848, à l'âge de 83 ans. Son père, Hieronymo, est mort le 1er décembre 1833, à 83 ans. Sa mère, Catarina, comtesse de Soluzzi, avait 88 ans quand elle mourut, le 12 janvier 1842.

Pie IX avait trois frères, tous morts aujourd'hui ; l'aîné, Gabriel, mort le 13 juillet 1869, à l'âge de 90 ans ; le second, Joseph, le 2 novembre 1858, à 76 ans, et le dernier, Cajetan, le 18 septembre 1872, à 90 ans.

Pie IX est né le 13 mai 1792, il a par conséquent plus de 82 ans. A cet âge, étant donnée la longévité héréditaire dans sa famille, le Saint-Père a encore, en sa faveur, pour un certain nombre d'années des probabilités de vie assez sérieuses.

— M. l'abbé Baudry, curé du Bernard, diocèse de Luçon, a trouvé, dit l'*Étoile de l'Ouest*, dans sa paroisse quelques puits funéraires ; il en a trouvé un à Pareds. Dans ce dernier lieu, il a trouvé une pierre chargée de sculptures et appartenant à un ancien temple païen. C'est une pierre d'angle, portant en relief d'un côté la figure d'un homme qu'on reconnaît facilement être Hercule ; de l'autre côté, la figure d'une femme tenant une corne d'abondance. Ces statues ont un mètre de hauteur. Le travail est romain ou gallo-romain. On sait que les Romains ont occupé Chantennay et le pays qui l'environne. La découverte de M. l'abbé Baudry pourrait bien indiquer l'existence d'un temple dédié à Cérès dans le fertile pays de Pareds. Autour de l'église, M. Baudry a découvert un cimetière carolingien dans lequel il a trouvé divers essemments enfouis dans les tombeaux.

— Des dépêches publiées par les journaux de Rome donnent des détails sur les sinistres arrivés à l'entrée du détroit de Messine.

Les navires naufragés sont : Cinq brigantins et une tartane, portant pavillon italien ; un brick-schooner anglais, *Noëmi* ; un brick de guerre autrichien, *Saida* ; un brick de Hambourg, *Ginestica* ; quatre bricks-schooners des Etats-Unis d'Amérique.

Les matelots italiens sont tous sauvés le brick autrichien a perdu un homme ; le navire de Hambourg, quatre ; les équipages américains, deux.

Les autorités de la côte ont fait tout possible pour secourir les naufragés et leur ont porté des secours.

— Le chef de la gare de Clapham (Belgique), ayant reçu, ces jours derniers, un

avec certaines portions destinées à être gonflées à l'air pour le service. L'inventeur a choisi, pour faire l'essai de son appareil, un homme d'un courage à toute épreuve, M. Paul Boyton, résident d'Atlantic City, capitaine des life-guard du New Jersey et plongeur de profession. Il a pris place sur le steamer *Queen*, de la ligne National, lors de son dernier départ de New-York, avec l'intention de se jeter à l'eau, quand le steamer serait à 300 milles de New-York, et d'y revenir à la nage. Mais il a dû renoncer à ce projet en conséquence de l'opposition du capitaine qui, ayant peu de confiance dans le costume insubmersible, n'a pas voulu prendre la responsabilité de laisser un de ses passagers s'exposer à une mort presque certaine.

Ce n'est qu'à l'arrivée du *Queen* près de la côte irlandaise que le capitaine, écartant ses objections de M. Boyton, lui a permis d'expérimenter son costume de sauvetage. Il a en conséquence revêtu, par-dessus son uniforme de marin, le costume Merriman, a gonflé les compartiments à air, a mis dans une poche *ad hoc* des provisions pour trois jours, s'est pourvu d'une boussole, d'un couteau, d'une lanterne, de quelques fusées et d'un drapeau des Etats-Unis, et finalement s'est élançé dans la mer, le mardi 20 octobre, à neuf heures et demie du soir, près du rocher Fastnet.

Son intention était de gagner Baltimore, distant de 7 milles en ligne directe, en se dirigeant avec la pagaie — nous avions oublié de le mentionner — qui fait partie du costume Merriman. Mais, un quart d'heure à peine plus tard, une tempête s'est déchaînée, et le hardi nageur, plongé dans une obscurité complète, a été entraîné par les vagues vers la haute mer, sans que la violence du vent lui permit de se servir de la pagaie. Le lendemain matin à une heure, M. Boyton étant éloigné de 15 milles de toute terre, le vent est devenu moins violent et s'est mis à souffler vers le rivage. Il a manqué vigoureusement sa pagaie, et trois heures après il abordait sain et sauf à Trefaska Bight, un peu au sud-est de Baltimore, ayant parcouru plus de 30 milles à la nage pendant les sept heures qu'il avait passé dans l'eau.

L'endroit où il a aberdé était complètement désert, mais il a pris un sentier de montagne qui l'a conduit à une station de gardes-côtes de Skibbereen, où il a été parfaitement accueilli. Il s'est dépouillé de son costume imperméable et il a constaté avec satisfaction que son uniforme de marin était aussi sec qu'au moment où il l'avait endossé. M. Boyton est allé ensuite à Cork. Il se propose de faire plusieurs expériences en Angleterre, notamment de traverser le détroit de Douvres à Calais, en se faisant remorquer par un cerf volant. Enfin, il est résolu, quand il reviendra aux Etats-Unis, à s'élançer à l'eau à 250 milles de terre et à gagner à la nage New York ou le Long Island.

Nous avons sous les yeux une lettre que M. Boyton a adressée de Skibbereen à un de ses amis de New York, dans laquelle il avoue qu'il s'est eu perdu en se voyant porté vers la haute mer pendant la tempête du mardi 20 octobre. Mais le danger a été oublié aussitôt que passé, et le courageux expérimentateur fera ses nouveaux essais avec plus de confiance encore que le premier.

— La famille de Pie IX :

Tous les membres de la famille à laquelle appartient le pape Pie IX ont atteint un âge très-avancé. Le bis-aïeul du pape, Jean-Marie Mastai, mourut le 24 janvier 1760, à l'âge de 73 ans ; son grand-père, Hercule, comte de Mastai, est mort le 13 décembre 1848, à l'âge de 83 ans. Son père, Hieronymo, est mort le 1er décembre 1833, à 83 ans. Sa mère, Catarina, comtesse de Soluzzi, avait 88 ans quand elle mourut, le 12 janvier 1842.

Pie IX avait trois frères, tous morts aujourd'hui ; l'aîné, Gabriel, mort le 13 juillet 1869, à l'âge de 90 ans ; le second, Joseph, le 2 novembre 1858, à 76 ans, et le dernier, Cajetan, le 18 septembre 1872, à 90 ans.

Pie IX est né le 13 mai 1792, il a par conséquent plus de 82 ans. A cet âge, étant donnée la longévité héréditaire dans sa famille, le Saint-Père a encore, en sa faveur, pour un certain nombre d'années des probabilités de vie assez sérieuses.

— M. l'abbé Baudry, curé du Bernard, diocèse de Luçon, a trouvé, dit l'*Étoile de l'Ouest*, dans sa paroisse quelques puits funéraires ; il en a trouvé un à Pareds. Dans ce dernier lieu, il a trouvé une pierre chargée de sculptures et appartenant à un ancien temple païen. C'est une pierre d'angle, portant en relief d'un côté la figure d'un homme qu'on reconnaît facilement être Hercule ; de l'autre côté, la figure d'une femme tenant une corne d'abondance. Ces statues ont un mètre de hauteur. Le travail est romain ou gallo-romain. On sait que les Romains ont occupé Chantennay et le pays qui l'environne. La découverte de M. l'abbé Baudry pourrait bien indiquer l'existence d'un temple dédié à Cérès dans le fertile pays de Pareds. Autour de l'église, M. Baudry a découvert un cimetière carolingien dans lequel il a trouvé divers essemments enfouis dans les tombeaux.

— Des dépêches publiées par les journaux de Rome donnent des détails sur les sinistres arrivés à l'entrée du détroit de Messine.

Les navires naufragés sont : Cinq brigantins et une tartane, portant pavillon italien ; un brick-schooner anglais, *Noëmi* ; un brick de guerre autrichien, *Saida* ; un brick de Hambourg, *Ginestica* ; quatre bricks-schooners des Etats-Unis d'Amérique.

Les matelots italiens sont tous sauvés le brick autrichien a perdu un homme ; le navire de Hambourg, quatre ; les équipages américains, deux.

Les autorités de la côte ont fait tout possible pour secourir les naufragés et leur ont porté des secours.

— Le chef de la gare de Clapham (Belgique), ayant reçu, ces jours derniers, un